

Pass sanitaire : une mise en route laborieuse

■ Hier, le pass sanitaire est entré en vigueur dans les lieux de loisirs et culturels.

■ Sans surprise, dès les premières heures d'ouverture, les premiers couacs se sont fait sentir.

■ Entre ceux qui découvriraient son existence et ceux qui l'avaient oublié, il a fallu faire preuve de pédagogie.

Juliette LAFERRÈRE

jlaferrere@dordogne.com



À la piscine de Marnac, comme à l'Aquacap, la présentation du pass sanitaire est obligatoire pour aller piquer une tête dans les bassins. PHOTOS RÉMI PHILIPPON

« **B**onjour, est-ce que je peux voir votre pass vaccinal, s'il vous plaît ? » C'est désolé, mais chose faite. Depuis hier, le pass sanitaire s'est transformé en un précieux sésame pour accéder aux lieux de culture et de loisirs. Avant d'être obligatoire dans les bars et restaurants, le 1^{er} août prochain. Dans l'agglô, si certains sites (lire DL d'hier), comme le Maap ou encore Studio 53, ont fait le choix de réduire leur jauge d'accueil à 49, pour d'autres, hier marquant le top départ de visites pas comme les autres.

De gros couacs

Seulement voilà, entre les visiteurs pas au courant, les primo vaccinés et les récalcitrants, les premiers couacs ne se sont pas fait attendre aux entrées du musée gallo-romain Vesunna et du CGR. « Depuis notre ouverture à 10 heures, sur huit visiteurs, j'en ai refusé six », confie à 10 h 30 Emilie Le Naour, assistante de direction à Vesunna, téléphone en main, dépêchée dehors devant l'entrée pour contrôler les pass.

« J'avoue qu'on ne se souvenait pas que ça entrait en vigueur aujourd'hui », reconnaît, un peu penaud, une famille venue avec ses deux enfants... avant de faire demi-tour. « N'hésitez pas aller au Maap ! », leur lance Emilie, en s'excusant.

Car, en ce premier jour, pas question de tolérance. Si le pass est accepté en version papier ou sur

mobile, couplé à une pièce d'identité, sans lui, on ne passe pas. « Je suis en règle, alors forcément ça ne me dérange pas », pose une Périgourdine venue visiter le musée. « On ne se souvenait pas, confessaient encore deux enseignants périgourdins à l'entrée. Heureusement qu'on l'a mis sur notre téléphone ! » Mais si certains sont organisés pour d'autres, ce n'est pas la même chanson.

À l'entrée du parc de Yésone, Édouard et Nicolas, en vacances, s'avancent vers l'entrée. « Oh mince le pass ! On est en vacances, on avait un peu oublié... Puis on n'a pas eu vraiment le temps de s'en occuper. Ils auraient pu accorder une tolérance plus longue », estime les vacanciers, qui, même primo injectés, se sont résignés à faire demi-tour.

« J'ai beaucoup de refus »

« Je suis contente pour l'instant, les gens le prennent plutôt bien. Je dois dire que j'appréhendais un peu leur réaction », souffle l'assistante de direction qui s'attache à réexpliquer les consignes et rassurer les visiteurs. Qui, au fil de la journée, ont été quand même de plus en plus nombreux à avoir le pass en poche. Mais au cinéma CGR, si la bonne

humeur de Kylie Stansby à l'accueil adoucit les humeurs des plus récalcitrants, bon nombre de clients se font refouler... « Depuis ce matin, j'ai beaucoup de refus », admet l'assistante de direction. À l'image d'une cliente qui était visiblement bien excitée à l'idée d'aller voir le film Français très attendu Kamelot, jusqu'à ce que Kylie lui demande son pass. Et là, c'est la douche froide. « Ils nous font chier ! », lance-t-elle en colère. Kamelot, ce sera pour la prochaine fois.

« Je croyais que c'était pour début août »

Devant la file qui s'allonge à l'intérieur du hall, alors que l'obligation du pass n'est indiquée nulle part dans le ciné, l'assistant s'écrit : « Je rappelle à tout le monde que le pass sanitaire est obligatoire à toute personne de plus de 18 ans ».

« Quel pass sanitaire ? », entend-on dans l'assemblée. Deux amies, qui viennent d'acheter leur billet aux bornes automatiques, tombent des nues. « Ils auraient pu l'écrire... je croyais que c'était pour début août », se désole Cécile, 26 ans. « L'obligation, on comprend mais c'est pénible. Et c'est mal indiqué. Mais bon, on reviendra », complète son amie

Hélène. Compréhensif, Kylie remboursera leur billet. « C'est comme ça, on fait avec et on s'adapte », racontent Isabelle et sa fille Maëva, pass en main. En revanche, l'après-midi, le directeur du CGR Cyril Gaudin s'était installé dehors devant les portes pour contrôler, en amont, les entrées. « Je trouve que de le faire avant d'entrer déamorce les mauvaises réactions », confie le directeur, qui depuis son poste de contrôle, trouve que c'est plutôt fluide.

Avec sourire et philosophie, il scame les codes des spectateurs qui sont nombreux à le présenter spontanément. « Et après, vous me faites une prise de sang ? », lance en rigolant (ou pas) un spectateur.

À l'Aquacap, même topo, pas question de mettre un orteil dans l'eau sans pass sanitaire... À l'entrée, en revanche, on est plus souple sur le contrôle d'identité. « On ne la demande pas », confie, ment les deux personnes en charge et qui « n'ont pas eu à dire non tant que ça ».

Finalement, c'est à se demander s'il ne va pas rester que les enfants, autorisés, eux, à se présenter sans pass... en tout cas pour l'instant, puisque les adolescents entre 12 et 18 ans ont un sursis jusqu'au 30 août.

Le port du masque laissé à la discrétion des directeurs

Ni oui ni non. C'est la réponse du préfet quant à l'obligation ou non de conserver le masque dans les lieux soumis au pass sanitaire. « Le port du masque n'est plus obligatoire dans les lieux soumis au pass sanitaire. Toutefois, il peut être rendu obligatoire par l'exploitant de site, l'organisateur de manifestations ou par le préfet lorsque les circonstances épidémiologiques locales le justifient », indiquant-il hier dans un communiqué. Avant d'appeler à « la plus grande responsabilité » de chacun. Au cinéma, en tout cas, on a

fait le choix de le garder.

« Nous conservons l'obligation. C'est quand même plus cohérent avec les jeunes qui passent et qui ne sont pas vaccinés », explique Cyril Gaudin, le directeur du CGR.

Comme au musée Vesunna. « On a décidé pour le moment, de conserver l'obligation du port du masque à l'intérieur du musée », confirme Emilie Le Naour, assistante de direction. Même chose à l'Aquacap : « Le port du masque au niveau des piscines reste de mise partout, sauf dans l'eau... », précise la direction.

GRAND PÉRIGUEUX

ACTUALITÉS

Pass sanitaire : les précisions de Jean Casteix

PAGE 19
LE TEMPS

Aujourd'hui



Demain



PAGE 26



À Vesunna, avec un contrôle à l'entrée, les premières heures du pass sanitaire ont également connu des cafouillages.